



MÉMOIRE HISTORIQUE

POUR SERVIR A L'ÉLOGE

DE CHARLES DU FRESNE

SIEUR DU CANGE,

ET A L'INTELLIGENCE DU PLAN GÉNÉRAL DE SES ÉTUDES

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

Vires acquirit eundo. *Æn. IV. 175.*

M. DCC. LXVI.



MÉMOIRE HISTORIQUE
POUR SERVIR A L'ÉLOGE
DE CHARLES DU FRESNE
SIEUR DU CANGE,
ET A L'INTELLIGENCE DU PLAN GÉNÉRAL DE SES ÉTUDES
SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

Les difficultés que rencontrent ceux qui veulent entreprendre l'éloge de M. du Cange, ont leur ſource dans ſa propre conduite : il a ſuivi conſtamment des routes ſi peu fréquentées ; il a pris tant de ſoin pour cacher ſes vertus, ſes vues, ſon érudition ; en un mot, il s'eſt tellement enveloppé dans ſa modeſtie, qu'il faut apporter la plus grande attention pour le découvrir. Mais comme l'examen qu'on en fait eſt toujours à ſon avantage, il arrive néceſſairement que ſa réputation s'accroît de jour en jour parmi nous & chez les autres nations. Les hommages qu'on lui rend ne ſont pourtant pas les mêmes ; ils different ſuivant le mérite & la capacité de ceux qui prétendent l'apprécier. De là ſont venues, ſans

doute, ces expreſſions de *vénération profonde* & de *reſpect infini* dont uſoient M. le Chancelier d'Agueſſeau & M. le Procureur Général Jóly de Fleury, lorſqu'il étoit queſtion de M. du Cange : *c'étoit*, ſelon eux, *le Savant des Savants & le plus Citoyen des Citoyens.* Ces deux grands Magiſtrats n'en parloient jamais autrement. Ils étoient également jaloux de recueillir juſqu'aux moindres parcelles de cet homme illuſtre ; &, ce qui eſt aſſez ſingulier, ils attendoient le bénéfice du temps pour faire comprendre au Miniſtere combien la Nation étoit intéreſſée à jouir des travaux d'un homme, auquel on n'avoit rien à comparer, même avant qu'on connût l'étendue de ſes deſſeins & peut-être la moitié de ſes compoſitions.

En vain voudroit-on aſſigner une juſte valeur au mérite & aux qualités de M. du Cange : on ne pourroit employer que des expreſſions uſées & prodiguées pour de moindres ſujets. En le repréſentant comme bon pere, bon fils, bon mari, bon ami, bon citoyen, & de plus comme un prodige de ſcience ; on raſſembleroit, à la vérité, des traits qui lui conviennent : mais ce ne ſeroit pas encore lui. Pour trouver ces rares qualités dans M. du Cange, il ne faut que remonter à la tradition conſtante & uniforme de tous les Savants qui ont eu occaſion de parler de lui. Nous écartons à regret, mais à deſſein, toutes ces particularités dont on peut s'inſtruire ailleurs ([a]), pour ne nous occuper que de ſes pro-

([a]) On peut conſulter les Ouvrages périodiques qui ont paru lors de ſon décès & depuis; la lettre de M. Baluze, imprimée en 1689, à la tête de la *Chronique d'Alexandrie ;* la Préface du *Gloſſaire Latin* donné par les Bénédictins en 1733, où la même lettre ſe trouve ; M. *Dupin*, M. *Baillet*, &c. Le *Journal des Savants*, Oct. Nov. & Déc. 1749; un *Mémoire* imprimé en 1752, après le recouvrement des Mſſ. qui étoient à Vienne; & enfin la derniere édition du *Moréri*, où ſe trouve un Catalogue exact des Ouvrages tant imprimés que manuſcrits de M. du Cange, & de quoi être ſuffiſamment inſtruit ſur ſon extraction de pere & de mere, & ſur la famille de Catherine du Bos, ſon épouſe.

ductions littéraires, & fur-tout de celles qui font le moins connues : l'expofition la plus fimple de fes travaux fuffira pour exciter l'étonnement & l'admiration.

On a vu dans le Mémoire qui parut en 1752, que M. du Cange, dans l'immenfité de fes lectures & de fes travaux littéraires, n'a eu cependant en vue, dès fon plus bas âge, qu'un feul objet, qui eft l'Hiftoire de France dans toutes fes parties & dans tous fes temps. Cette conjecture, adoptée par nombre de Savants, devient une chofe démontrée, lorfqu'on voit que tous fes Ouvrages, tant imprimés que manufcrits, ont à notre Hiftoire une relation très-intime & très-marquée.

Il eft impoffible de faire connoître dans cet écrit tout le détail de ce grand enfemble : & en ne parlant ici des Ouvrages connus par l'impreffion, qu'autant qu'il fera néceffaire pour en montrer la liaifon avec les vues primitives & fixes de notre Auteur, nous nous bornerons à rappeller à des chefs généraux, qui y feront fubordonnés, la prodigieufe quantité de manufcrits qu'il a laiffés, & dont l'impreffion deviendroit pour la République des Lettres, ce que devint dans fon temps pour l'ancien monde la découverte du nouveau.

PLAN GÉNÉRAL DE CE MÉMOIRE.

Les uns ont pour objet l'Hiftoire de France, foit en général, foit relativement à différentes époques particulieres de cette Hiftoire, foit enfin par rapport au détail des Généalogies. On peut regarder encore comme une dépendance de l'Hiftoire de France, ce que M. du Cange a raffemblé fur celle de Picardie, puifque c'en eft une branche particuliere. Mais on ne peut pas y rapporter quelques Ecrits, qui n'y ont d'autre trait que d'être nés à l'occafion des recherches qu'elle exigeoit, & dont nous ne parlerons auffi, que pour ne rien omettre des compofitions de ce grand homme ; c'eft à cette

derniere claſſe, & à pareil titre, que nous rapporterons ce qu'on a pu recueillir de ſes correſpondances épiſtolaires.

ARTICLE I.

Compoſitions relatives à l'Hiſtoire de France.

I. L'HISTOIRE DE FRANCE EN GÉNÉRAL.

Collection des Hiſtoriens de France.

M. DU CANGE avoit jugé convenable de commencer par former une *Collection générale des Hiſtoriens de France.* Le projet qui en reſte contient un état des matériaux qu'il faudroit aſſembler; & il eſt accompagné d'une Préface latine qui préſente l'idée & le précis de l'ouvrage ([a]). A cette Préface ſont joints, auſſi en latin, vingt-ſix titres ([b]) ou ſommaires, & vingt-ſix queſtions en françois, propoſées ſur ces mêmes ſujets avec cette modeſtie dont l'Auteur ne ſe départoit jamais. Cette importante Collection devoit être le fruit du travail; le génie devoit en ordonner la diſtribution & en faire un tout.

Carte généalogique des Rois & Maiſon de France.

Il falloit un plan; & M. du Cange le conçut à vingt ans ([c]); il le conſigna dans cette belle *Carte généalogique des Rois & Maiſon de France*, de onze pieds de haut ſur ſept à huit de large. On a obſervé dans le Journal des Savants ([d]), que cette Carte, quoique dreſſée dans un temps où l'on n'avoit pas tous les ſecours que nous avons aujourd'hui, peut être regardée comme un chef-d'œuvre; & que nous n'avons rien qui préſente ſi généralement, ſi diſtinctement, & ſous un ſeul aſpect, les lignes directes, les différentes branches, les alliances, le blaſon, & la chronologie, outre le précis hiſtorique

([a]) *Idea & conſpectus operis.*
([b]) *Argumenta Hiſtoriæ Francorum.*
([c]) M. du Cange étoit né le 18 Déc. 1610, & cette Carte étoit faite en 1630.
([d]) Déc. 1749.

dont les écuſſons ſont remplis ; à quoi il faut ajouter la propreté & l'élégance du deſſein : on y peut voir toute notre hiſtoire d'un coup d'œil, & cette Carte pourroit ſervir de modele pour toutes les Maiſons ſouveraines.

Ces premiers fondements poſés, M. du Cange s'occupa de la *Géographie de la France.* On ne peut voir ſans étonnement tout ce qu'il a aſſemblé ſur cette matiere : de dix volumes dont eſt compoſé cet immenſe recueil, il y en avoit ſept parmi ceux dont on doit le recouvrement à la généroſité de leurs Majeſtés Impériales. L'un de ces ſept volumes, intitulé *Gallia,* in-folio d'environ 400 pages, mérite bien juſtement d'être nommé un *abîme d'érudition*, ainſi que le qualifie un ſavant connoiſſeur. C'eſt le produit de la plus immenſe lecture, & le répertoire de tous les paſſages à conſulter ſur la Géographie de la Gaule. Géographie de la France.

Il faut des exemples pour en donner une idée. Prenons au hazard la page 20, qui a pour titre *Mœurs des Gaulois* (a) : on y trouve quarante renvois en commençant par Martial & Valere - Maxime, & finiſſant par la collection d'André du Cheſne. Si l'on tourne quelques feuillets, on trouve le titre *Narbona*, ſuivi de quatre-vingt-ſept citations ; les premieres tirées de Tzetzes ſur Lycophron & de Silius-Italicus, les dernieres tirées des inſcriptions de Gruter : de ces quatre-vingt-ſept citations ou renvois, la moitié environ eſt barrée ; ce qui indique que M. du Cange en a fait l'emploi : nous avons en effet à la tête de la *Gaule Narbonnoiſe* une Diſſertation commencée, qu'il auroit miſe en état de perfection au moyen des citations qui reſtent. Nous aurions les mêmes choſes à dire ſur *Marſeille*, ſur *Nantes*, ſur le *Rhône*, la *Marne*, la *Seine*, &c. Enfin ce volume ne contient aucune diſcuſſion

(a) *Gallorum mores.*

ni dissertation : ce ne sont qu'indications d'Auteurs grecs, latins, italiens, & autres, dont les pages & même les endroits des pages sont marqués exactement.

Les neuf autres volumes relatifs à la Géographie, renferment la disposition du vaste projet d'une Géographie historique ancienne & moderne de toutes les parties de la France comprise dans ses anciennes bornes : savoir le cours du Rhin, depuis ses sources dans les Alpes nommées Rhétiques jusqu'aux extrémités des canaux qui forment ses embouchûres, de là les sinuosités de l'Océan jusqu'aux Pyrénées, la chaîne de ces montagnes jusqu'à la Méditerranée, les côtes de cette mer jusqu'aux Alpes, & l'étendue des Alpes jusqu'aux sources du Rhin. On voit par là qu'il avoit cru devoir joindre à la description de la France, celles du comté de Nice, de la Savoie, de toute la république Helvétique, des électorats de Treves, de Cologne, de Mayence & du Palatinat, de l'évêché de Liege, des Pays-Bas, d'une partie des Provinces-Unies, & de la Lorraine.

Toutes les parties sont traitées en chapitres ou Dissertations séparées ; & quoiqu'il y manque la derniere main, on y remarque bien des traits qui ont échappé à la plupart des Ecrivains. On y trouve aussi le fond d'une Dissertation particuliere sur toutes les îles qui avoisinent nos côtes dans l'une & l'autre mer, & l'esquisse d'une autre Dissertation sur les différents projets qui ont paru depuis le temps de Strabon jusqu'à nos jours, sur la jonction des deux mers.

C'est ainsi que M. du Cange, renfermé dans ces anciennes limites de la France, entreprit, pour ainsi dire, d'en faire le terrier. Il a suivi la Gaule dans ses quatre parties principales ; la Viennoise ou Narbonnoise, l'Aquitanique, la Celtique ou Lyonnoise, & la Belgique. Chacune de ces quatre

divisions devoit être précédée d'une Dissertation semblable à celle de la Gaule Narbonnoise dont on a parlé.

Les soudivisions ont en tête une description particuliere, qui en marque les bornes en général, les noms & le cours des rivieres qui les bordent ou les traversent, les changements qui y sont survenus, & les travaux qu'on y a faits; & ensuite une distribution des différents cantons, qui sont traités séparément : il n'entre de faits dans ces descriptions, que ce qu'il en faut pour la liaison nécessaire; l'historique est réservé pour un autre Ouvrage dont nous parlerons dans la suite.

Les extraits sont pour la plupart très-courts, mais toujours accompagnés de citations qui renvoient aux sources. Il y a séparément une très-ample liste des cartes, des plans, & des monuments qui peuvent servir à la Géographie & à l'illustration de la Gaule.

II. L'Histoire de France divisée en Époques.

Après cet exposé du tableau général de la France, qui convient à tous les temps, venons au détail des différents âges de cette monarchie. L'Histoire s'en trouve distribuée en sept Epoques, qui n'en sont réellement que cinq, puisque la sixieme & la septieme ne sont, à proprement parler, que des sections de la cinquieme.

I. Époque. Etat des Gaules avant les Romains.

La premiere Époque comprend l'*état des Gaules avant les Romains :* elle renferme dix-sept Dissertations non achevées, mais sur lesquelles il y a des matériaux considérables & des secours très-abondants.

II. Époque. Etat des Gaules sous les Romains.

La seconde Époque comprend l'*état des Gaules sous les Romains :* elle consiste en treize Dissertations fort avancées.

III. Époque. Etat de la France sous la premiere Race.

La troisieme Époque comprend l'*état de la France sous la premiere Race :* elle présente au moins vingt Dissertations.

Celle, entr'autres, ſur le *nom de France*, eſt fort avancée; les quatre Diſſertations ſur la *forme du gouvernement des provinces & des villes des Gaules ſous les François*, ſur les *Ducs*, ſur les *Comtes*, & ſur les *Miſſi dominici*, paroiſſent achevées; en un mot il y a, ſur cette partie, beaucoup de choſes faites & de grands ſecours pour celles qui reſtent à faire.

IV. ÉPOQUE. Etat de la France ſous la ſeconde Race.

La quatrieme Époque comprend l'*état de la France ſous la ſeconde Race*, & contient trente-ſept Diſſertations : le travail des quatre premieres eſt fort avancé.

V. EPOQUE. Etat de la France ſous la troiſieme Race.

La cinquieme Époque, qui eſt le *commencement de la troiſieme Race* & qui finit à S. Louis, offre le projet d'une Diſſertation ſur l'*état général de la France*, de douze Diſſertations ſur les *douze Gouvernements*, & d'autres ſur les *Etats généraux*, ſur les *Cours ſupérieures*, ſur les *Ordres militaires*, ſur les *Ordres religieux*, &c.

Quoique nous n'ayons trouvé ſous ces cinq Époques qu'environ cent-quinze Diſſertations, il ne faut pas croire que l'Auteur ſe ſoit borné à ce nombre. Nous ne ſavons pas tout ce qui a été perdu, égaré, ou détourné. D'ailleurs M. du Cange paroiſſant avoir eu le deſſein de faire, par la liaiſon continue de ces Diſſertations, une ſuite chronologique de nos mœurs & de nos uſages, & d'éclaircir une infinité de points obſcurs qui ont beſoin d'être traités ſéparément ; il eſt aiſé de voir que, ſans rien emprunter d'étranger, on peut porter le nombre de ces Diſſertations à l'infini, ſi l'on veut tirer parti de tous les articles répandus dans ſes vaſtes Gloſſaires, de ceux dont il a marqué les titres & pour leſquels il a indiqué des ſecours dans le volume intitulé *Gallia*, & de ceux qui ſe trouveroient dans deux des volumes revenus de Vienne, qui contiennent en ordre alphabétique une infinité de matieres : la table ſeule a de quoi effrayer. Il y auroit encore à prendre

dre

dre dans les Obſervations ſur divers Auteurs de la Byſantine.

Le *temps des Croiſades* paroît remplir convenablement la ſixieme Époque, qui peut, comme nous avons dit, paſſer pour une ſection de la cinquieme. Tous les Ouvrages qui y ont rapport, ſont en état de perfection & très-importants. On voit, par l'Epître dédicatoire du *Cinnamus* à M. Colbert en 1670, que M. du Cange s'y eſt propoſé principalement de mettre dans le plus grand jour *les hauts faits exécutés en Orient par les François :* on ne s'arrêtera point ſur cet Auteur ni ſur les autres Ouvrages imprimés : il en reſte trois qui méritent la plus grande attention. I. Soudiviſion & VI. Époque. Les Croiſades.

Le premier, qui eſt manuſcrit, eſt intitulé *Hiſtoire des familles d'Orient*, & quelquefois *Hiſtoire des familles d'outre-mer*. Ce titre plus étendu veut dire, *Hiſtoire des royaumes de Jéruſalem, de Chypre, & d'Arménie, & des familles qui les ont poſſédés;* ou bien, *Hiſtoire des familles qui ont poſſédé des domaines dans l'Orient à l'occaſion des guerres ſaintes*. Cet ouvrage mérite d'autant plus de conſidération, qu'il a été compoſé dans la forme où il nous paroît que ſon auteur s'étoit propoſé de traiter toutes les provinces de France. 1. Familles d'Orient.

Après un court mais docte préambule, le *royaume de Jéruſalem* ſe trouve diviſé en quatre Baronies ; Jéruſalem, Tripoli, Antioche, Édeſſe. Les limites, le domaine, les vaſſaux, ainſi que les droits reſpectifs & le ſervice de chacun d'eux, ſont clairement déduits ; & il eſt dit un mot de la forme du gouvernement, qui eſt comparé avec celui de Conſtantinople, dont les François ont auſſi fait la conquête. On voit enſuite une Hiſtoire des *Rois de Jéruſalem*, depuis Godefroi de Bouillon juſqu'à Henri, qui fut obligé d'abandonner la Terre-ſainte en 1291 : il étoit fils puîné du roi Hugues III, & avoit ſuccédé en 1286 à Jean ſon frere aîné.

La même marche eſt obſervée pour le *royaume de Chypre*, depuis ſon établiſſement par Richard d'Angleterre, juſqu'à Catherine Cornaro, qui abandonna en 1489 tous ſes droits aux Vénitiens, à qui cette île eſt demeurée juſqu'en 1570.

L'*Arménie* n'eſt pas traitée différemment. Mais il faut remarquer que ce royaume, dont on n'a preſque point de connoiſſance, eſt ici décrit avec la plus grande clarté. M. du Cange fait mention de quatre Arménies; la majeure, la mineure, la moyenne, & l'Arménie latine, qui n'eſt autre que la Cilicie. On ignore le temps où cette derniere s'eſt ſouſtraite à l'obéiſſance des Grecs : il y a ſeulement lieu de croire que ce fut avant l'empire de Baſile le Macédonien ; & c'eſt depuis ce temps que M. du Cange entreprend de donner la ſuite des Princes qui ont poſſédé cette quatrieme Arménie juſqu'au roi Léon de Luſignan V, mort à Paris le 29 Novembre 1393.

On trouve enſuite dans 80 Articles rangés alphabétiquement, l'*Hiſtoire des Princes & Seigneurs fieffés des royaumes de Jéruſalem & de Chypre*, celle des autres *familles nobles habituées dans ces deux royaumes*, & celle des *grands Officiers des trois royaumes*.

La derniere partie de l'Ouvrage eſt intitulée *Syrie ſainte*, & contient l'*Hiſtoire & la deſcription des deux patriarcats de Jéruſalem & d'Antioche*, & ſéparément *celle des archevêchés & évêchés dépendants de l'un & de l'autre*, avec *celle des Abbés & Abbeſſes de la Terre-ſainte*. Le tout eſt ſuivi d'une *Notice des Egliſes de Chypre, avec l'Hiſtoire des Archevêques & Evêques latins qui ont ſiégé dans cette île*, dont toutes les Egliſes, nonobſtant les efforts que fit Thomas Moroſini, patriarche de Conſtantinople, après la conquête en 1204, ſont toujours demeurées ſous la direction de celui de Jéruſalem.

Enfin cette histoire de la Syrie sainte est terminée par celle des *grands Maîtres du Temple*, dont le dernier Jacques de *Nolay*, & non pas *Molay* comme il est écrit dans les Histoires imprimées, fut brûlé à Paris, en l'île devant les Augustins, l'an 1313.

Le second de ces trois ouvrages est aussi manuscrit, & contient l'*Histoire des familles Normandes, qui ont conquis la Pouille, la Calabre, & la Sicile*; par où il faut entendre seulement les familles de notre Normandie qui ont signalé leur valeur en Orient au service des Grecs ou contre eux, & qui ont aussi conquis l'île de Sicile sur les Sarrasins d'Afrique. Tout y est dans le même ordre que dans l'Histoire précédente. 2. Familles Normandes.

On trouve d'abord une courte Préface, dans laquelle on voit que la connoissance de ces familles est nécessaire pour l'intelligence de l'histoire Byzantine qui en fait souvent mention, & sur-tout pour entendre les Ecrivains grecs qui ont corrompu la plûpart des noms & des surnoms.

L'ouvrage est divisé en cinq parties, qui sont la *Généalogie & l'Histoire des rois de Sicile issus de Tancrede;* l'*Histoire des comtes d'Averse & des princes de Capoue;* la *Généalogie de la maison de Grentemesnil;* l'*Histoire des seigneurs Normands qui se trouverent aux premieres conquêtes de la Pouille & de la Sicile;* & celle des *seigneurs Normands & François qui ont servi dans les armées des empereurs de Constantinople.*

Ces deux Histoires, des *familles d'Orient* & des *familles Normandes*, sont réunies dans un même volume. Elles sont achevées & en état d'être imprimées, & composées avec la même exactitude que l'on remarque dans les autres Ouvrages de M. du Cange. Tout ce qu'on y avance, est appuyé de citations & souvent d'après les originaux. Les preuves avoient

été rassemblées en trois cents pages in-fol. écrites de la main de l'Auteur ; mais les 251 premieres sont perdues.

3. Histoire de Constantinople.

Le troisieme Ouvrage est une *Nouvelle édition préparée de Ville-Hardouin*, ou *Histoire de Constantinople, divisée en deux parties*. Cette histoire, imprimée pour la premiere fois au Louvre en 1657, in-fol. est le premier Ouvrage que M. du Cange ait donné au Public. Il est ici revu, corrigé, & si considérablement augmenté, qu'il doit être regardé comme un ouvrage neuf. Il y a quelques corrections dans la traduction de Ville-Hardouin ; des corrections & augmentations considérables dans les Observations sur l'Histoire du même Auteur, ainsi que dans le Glossaire des vieux mots François : mais l'augmentation la plus ample est dans la seconde partie, qui contient l'*Histoire de Constantinople sous les empereurs François*. Il y a de nouvelles pieces à joindre aux preuves ; & on estime que les augmentations pourroient aisément produire un second volume, si on y ajoutoit seulement l'Histoire de Philippe Mouskes d'après le manuscrit de la Bibliotheque du Roi ([a]).

II. Soudivision & VII. ÉPOQUE. Regne de S. Louis

La derniere Époque, qui n'est que la seconde section de la cinquieme, est le *regne de S. Louis*. M. du Cange donna en 1668 l'*Histoire* de ce grand roi *par le sire de Joinville, avec des Observations & Dissertations historiques* : il mit toute son application à éclaircir ce regne intéressant à plusieurs égards & particuliérement pour la branche régnante. Lorsque M. l'abbé Sallier rendit compte, à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, de l'acquisition que le Roi venoit de faire d'un manuscrit complet du sire de Joinville ; il n'oublia pas de faire honneur à la sagacité de M. du Cange, qui, ayant été

([a]) On peut observer que M. du Cange, dans cette seconde édition, a réformé son ortographe, & s'est conformé à l'usage de son temps.

obligé de suivre un manuscrit défectueux, en avoit néanmoins conjecturé toutes les lacunes avec la plus grande précision : & ce n'est pas le seul exemple de son habileté dans ce genre.

Nous n'avons point de Dissertations sur les temps qui suivent le regne de S. Louis : mais en examinant la conduite de M. du Cange dans son travail, on a souvent lieu d'observer que, sans s'arrêter sur les temps & sur les matieres connues, il ne cherchoit à éclaircir que ce qui avoit été ou négligé ou ignoré. Il ne vouloit qu'être utile.

III. Histoire de la Noblesse et autres Ordres du Royaume.

Tout le travail que nous venons d'exposer, ne remplissoit pas encore le grand projet de M. du Cange sur l'Histoire de France : il lui manquoit une *suite historique des faits* & les *Généalogies des familles.*

Pour remplir cette double tâche, il se conduisit comme nous avons remarqué qu'il avoit fait dans l'Histoire des familles d'Orient; & il entreprit, sous le titre de *Nobiliaire*, l'*Histoire des grands Fiefs du royaume par celles des familles qui les ont successivement possédés*, en partant de la premiere origine de ces Fiefs, jusqu'à leur réunion à la couronne ou à quelqu'autre souveraineté. Ce seul ouvrage est renfermé dans quatre porte-feuilles, qui contiennent un travail sur plus de douze cents Fiefs & familles rangés alphabétiquement, depuis les vicomtes d'Acqs jusqu'aux comtes de Zutphen. On conçoit difficilement qu'un seul homme forme un pareil projet; mais on conçoit encore moins qu'un seul homme en ait poussé le travail au point où on le voit, quoiqu'il ait cessé de s'en occuper les douze dernieres années de sa vie.

1. Nobiliaire ou Histoire des grands Fiefs.

Cet ouvrage a souffert de grandes pertes, & entr'autres celle d'un volume in-fol. dont on a connoissance par M. du Cange lui-même qui en a fait la note. Il contenoit, dit-il, *les articles parfaits :* mais, de ce qui reste, on peut encore mettre à part environ deux cents articles qui paroissent en état d'être produits. Pour donner, en un mot, une idée du mérite de cet ouvrage, il suffiroit peut-être de dire qu'il excitoit sur-tout l'admiration de feu M. le Procureur général : ce Magistrat avoit fait les plus grandes recherches sur la maison de Melun, & croyoit que presque rien ne lui étoit échappé ; cependant en examinant le Nobiliaire, il s'arrêta sur cette Maison, & vit, avec un grand étonnement, qu'il pouvoit non seulement y vérifier la plus grande partie de ses découvertes, mais encore augmenter sa collection de cinquante-deux titres.

Si ce témoignage ne paroît pas suffisant, on pourra du moins se convaincre de l'étendue de ce travail par un exemple ; & nous prendrons celui des ducs de Lorraine, qui a déja été cité dans le Mémoire imprimé en 1752. Leur Histoire commence à Thierri, l'un des quatre fils de Clovis, & continue pendant la premiere race jusqu'à Thierri III, mort en 689. M. du Cange parcourt de même le temps de la seconde race, depuis Carloman, prince d'Austrasie, fils aîné de Charles-Martel, jusqu'à l'empereur Arnoul, qui, dans une diete tenue à Worms l'an 895, investit de la Lorraine Zuentibolde ou Zuentelboch son bâtard. Jusqu'ici les extraits concernant les différents rois & princes d'Austrasie & de Lorraine, sont fort simples : mais pour Zuentibolde & ses six successeurs, dont l'histoire est très-embrouillée, on remarque la plus grande attention à la bien développer : les articles sont plus étendus, les citations bien plus nombreu-

ses, & l'on trouve en un mot, dans ces simples extraits de M. du Cange, plus de lumieres sur ces temps obscurs, que dans toutes les histoires de la Lorraine. Rien n'est mieux ni plus clair que sa division de la Lorraine en haute & basse. Celle-ci est parfaitement déduite depuis Charles de France, jusqu'à Godefroi, comte de Louvain. On trouve de même d'excellents matériaux sur les ducs de la haute Lorraine, depuis Frédéric, comte de Gerbert, jusqu'à Gérard d'Alsace, dont la mort est marquée en 1070 : alors les temps étant moins obscurs, M. du Cange s'attache aux faits singuliers, & les articles redeviennent abrégés. A la suite de cette histoire, l'Auteur ajoute environ soixante-dix renvois aux Ecrivains qui fournissent des passages sur l'histoire de Lorraine; quinze renvois à ses propres recueils, dont nous parlerons bientôt; & douze extraits de différents titres, ou du trésor des Chartes, ou de la Chambre des Comptes, ou d'autres manuscrits authentiques. M. du Cange a toujours pratiqué cette maniere d'extraire les titres originaux, que lui, ou ceux qui travailleroient d'après ses Mémoires, ne pourroient plus trouver sous la main : & c'est ainsi à peu près que sont traités tous les articles du Nobiliaire.

2. Histoire des grands Officiers de la Couronne.

Il projetta aussi l'*Histoire des grandes & moyennes dignités*, avec beaucoup plus d'étendue que ne l'a fait de nos jours le P. Anselme : il ne faut, pour s'en convaincre, que jetter les yeux sur la table succincte qui en a été rapportée dans le Journal des Savants ([a]). On n'a encore pu recueillir des recherches sur ce dernier objet, que de quoi former sept volumes in-folio ([b]) dont un ne concerne que les Baillifs & les

([a]) Décembre 1749.

([b]) Le détail des recherches est porté si loin, que M. le Caron, Chanoine de S. Quentin, qui avoit entrepris de présenter au P. de la Chaise une Histoire des Confesseurs de nos Rois, ayant eu recours à M. du Cange, reçut aussi-tôt tous les avis & mémoi-

Sénéchaux. Cet ouvrage paroît être celui de tous, qui a souffert les plus grandes pertes ; mais on peut sur-tout regretter celle d'un volume in-4°. mis au net, dans lequel il avoit lui-même *voulu ranger les dignités qui requéroient moins de discours.*

3. Traité du droit des Armes.

Pour completter l'article des Généalogies, il restoit à examiner les *Armoiries :* M. du Cange réduit cette science à trois objets. Le premier est l'*Art de déchiffrer l'écu d'Armoiries, les couleurs, & les pieces qui le composent.* Le second est l'*Art de reconnoître, par les Armoiries, les familles nobles auxquelles elles appartiennent.* Ces deux sujets ont été traités par tant d'Auteurs, qu'il se contente d'en donner le dénombrement, & d'y ajouter quelques recueils ou *Provinciaux* manuscrits, faits par les anciens Hérauts, suivant l'ordre de leurs provinces. Le troisieme objet est de l'*utilité, de la science, de l'origine, du droit, & de l'usage des armes ;* & il a entrepris sur cette matiere un Traité particulier.

L'ouvrage est divisé en quatre Livres & subdivisé en cinquante-huit Chapitres, dont on peut voir la table dans le Journal des Savants ([a]). De ces cinquante-huit Chapitres, qui sont de vraies Dissertations, il y en a six mis au net ; douze ou quinze que l'on pourroit encore présenter ; cinq ou six dont il n'y a que les titres ; & sur tout le reste des matériaux très-abondants. Cet ouvrage, tout imparfait qu'il est, suffiroit pour faire la plus grande réputation à son Auteur. M. du Cange y paroît savant dans un nouveau genre. Souvent après avoir épuisé les Auteurs grecs & latins, son sujet le ramene à des citations du droit Lombard, Gothique, Germanique, Bourguignon, &c. & même jusqu'à des usages conservés dans quelques recoins de nos Coutumes les moins

res nécessaires pour amener l'ouvrage à sa perfection ; ce qu'on apprend par ses Lettres de remerciement.

([a]) Décembre 1749.

connues.

connues. Cette eſpece de contribution eſt ſenſible dans les matériaux ſur le chapitre, ſavoir *ſi les Anciens ont eu des marques héréditaires de famille.*

Mais parmi les chapitres qui ſont mis au net, il en eſt un qui nous a paru des plus curieux; c'eſt celui *des Armoiries des femmes & des filles.* M. du Cange y examine pourquoi elles portent leurs écus en forme de loſange : & après avoir modeſtement réfuté les opinions de Scaliger & de Loyſeau, il expoſe ſa penſée, ſavoir que « la loſange repréſente le fu-» ſeau, qui eſt le bouclier de l'honnête femme, de même que » la quenouille eſt appellée ſon épée *gladius mulieris* »; une foule d'autorités confirment cette opinion depuis les ſiecles les plus reculés juſqu'à nos jours.

Il convient de joindre ici deux petits volumes in-fol. écrits en deux colonnes, & qui ſont tirés de ces Provinciaux dont nous avons parlé plus haut, avec quantité d'extraits de mémoriaux de la Chambre des Comptes, & d'autres titres originaux, qui forment le fond d'un *Armorial général* auquel il ne manque que la derniere main. 4. Armorial général.

La maniere de M. du Cange eſt, en général, de ne rien avancer ſans preuve : il arrive de là fort ſouvent, qu'étant très-concis dans ſes narrations, on trouve dans ſes compoſitions preſqu'autant de citations que de texte. Les Généalogies exigeant plus d'étendue, il auroit fallu donner des volumes immenſes pour les ſeules preuves : afin d'y parvenir à moins de frais, il a remonté aux ſources de la vraie & ancienne nobleſſe, qui ſe trouvent principalement dans les anciens comptes des Tréſoriers, qu'il a preſque tous dépouillés; dans les rolles de montres militaires, dont il a copié une quantité prodigieuſe; & dans les cartulaires, dont il a extrait au nombre de cinquante-deux, à meſure qu'ils ſe ſont préſentés.

Tous ces extraits forment cinq volumes in-fol. dont la table contient environ ſept-cents titres : quelques-uns des articles contenus dans ces extraits, ſont eux-mêmes des recueils; ce qui augmente le nombre des titres.

Les ſeules montres & revues depuis l'an 1200 juſqu'en 1515, formoient à part deux volumes in-fol. ſous le titre de *Catalogues hiſtoriques*. Ils ont été décompoſés ; mais ce qu'on en a recouvré, fait encore un volume conſidérable, auquel on a fait un ſupplément, par la communication que le ſavant Dom Pernot (a) a donnée de quantité de montres originales qu'il avoit eues de la Chambre des Comptes : de ſorte qu'il y a pluſieurs années dont on a toutes les revues militaires. C'eſt un grand tréſor en ce genre.

Tel eſt le plan que M. du Cange s'étoit formé ſur l'Hiſtoire générale de France. Les connoiſſeurs regretteront ſans doute qu'il ne ſoit pas exécuté.

ARTICLE II.

Hiſtoire de Picardie.

M. DU CANGE avoit fait ſes premieres études dans la Picardie, où il étoit né : ainſi il a dû naturellement ſe trouver plus riche & plus inſtruit ſur cette Province, & même ſur toute la Belgique, que ſur les autres parties de la France. De là eſt venu en effet le deſſein qu'il avoit formé d'une *Hiſtoire particuliere de la Picardie*. Le projet de cette Hiſtoire, en plus de vingt & un Livres, a trop d'étendue pour trouver place ici : il eſt imprimé dans le Journal des Savants (b). Il y a ſur tous les Livres qui la compoſent des matériaux & des

(a) Bibliothécaire de S. Martin-des-Champs.
(b) Décembre 1749.

ſecours conſidérables ; de maniere qu'avec l'aide des Mſſ. & des autres compoſitions de M. du Cange, on croit qu'il ſeroit poſſible de mettre le plan entier à exécution. Il a réuni les parties achevées de cette Hiſtoire en un vol. in-fol. qui eſt reſté manuſcrit ([a]). Il y a en tête une liſte d'environ trois-cents Auteurs, tant imprimés que manuſcrits; & d'environ ſept-cents paſſages indiqués, qu'il faut conſulter pour l'Hiſtoire de Picardie. On trouve enſuite une *Généalogie des* vingt-quatre *Comtes d'Amiens*, & l'*Hiſtoire de la ville d'Amiens & de ſes Comtes*, en cinq Livres : le premier nous paroît être le troiſieme du plan général ; & les quatre autres ſont certainement le quatrieme. L'ouvrage eſt terminé par une ſuite des *Baillis d'Amiens*, qui fait partie du cinquieme Livre.

Le même volume renferme encore une *Hiſtoire des Comtes de Montreuil & des Comtes de Pontieu*, qui auroit eu place dans le Livre onze; une *Hiſtoire des Vicomtes d'Abbeville, des Seigneurs de S. Valleri, de la ville de Calais*, & *de la Tour d'ordre, de pluſieurs Abbayes*, &c. Ces articles méritent d'autant plus d'attention, qu'ils ſont travaillés abſolument dans le point de perfection où M. du Cange auroit voulu porter ſon Nobiliaire.

Outre ce volume, il exiſte en françois une *Hiſtoire des Evêques d'Amiens* juſques vers 1400, avec des indications ſur ce qui reſte à faire. Cette Hiſtoire, qui eſt plus intéreſſante qu'on ne l'imagineroit, & qui contient des détails très-ſinguliers, entr'autres ſur les courſes des Normands, auroit eu ſa place dans le ſeptieme Livre. Le huitieme devoit être rempli par le *Traité hiſtorique du Chef de S. Jean-Baptiſte*, imprimé in-4°. dès 1665 : ainſi l'on peut dire qu'un bon tiers de cette

([a]) Il a été obtenu privilege pour l'impreſſion en 1713 ; & il y a une approbation de M. Saurin, Cenſeur.

Hiſtoire eſt en état de perfection. Ce qui concerne la deſcription hiſtorique & géographique n'a beſoin que d'être raſſemblé. Il y a auſſi bien des ſecours pour un Nobiliaire de la Province, & nombre de pieces importantes, avec un recueil de trois-cents titres non encore imprimés, & tous copiés par lui-même ſur les originaux (a).

On doit mettre au nombre des ouvrages de M. du Cange, & même comme tenant à la Picardie, ſon travail ſur la *Maiſon de Relly*, dont étoit ſa mere. Cette famille doit, aux ſavantes recherches de M. du Cange, tout ce qu'elle a recouvré de ſon ancienne illuſtration & ce qu'elle y pourroit ajouter encore. La Préface qu'il avoit deſſein de mettre à la tête, eſt un morceau des plus achevés. Il avoit dreſſé, dès ſa premiere jeuneſſe, une généalogie de cette Maiſon, remontée ſeulement juſques vers l'an 1300. C'eſt d'après ce premier travail, augmenté de quelques recherches, que la Morliere, cité par Ménage comme un Généalogiſte sûr, en a donné la généalogie dans ſes familles de Picardie, qui parurent en 1642, environ trois ans après ſa mort. Il avoue, à la fin de cette généalogie, que M. du Cange l'avoit aidé de *beaux Mémoires pour ſon édition :* cependant M. du Cange n'avoit alors que 28 ans. Il a recueilli depuis un nombre infini de titres, de pieces, d'indications, & de monuments pour éclairer les temps antérieurs ; & ſes ſavantes conjectures ont conduit à prouver que les Relly étoient des puînés de la Maiſon de Lillers, dont les Auteurs ont fondé l'Abbaye de ce nom en 1083. La branche de Relly s'eſt illuſtrée par elle-même : on y compte plus de vingt Chevaliers Bannerets & des doubles-Bannerets. Elle a eu auſſi les plus grandes allian-

(a) Les renvois à ce Recueil ſont marqués par la lettre T, & ne ſe trouvent que dans les Mſſ. ſur l'Hiſtoire de Picardie.

ces : Charles, Comte d'Artois, épousa Hélene de Melun, fille de Jean de Melun & de Jeanne d'Abbeville; celle-ci avoit pour pere & mere Emond d'Abbeville & Jeanne de Relly, morte en 1420 [a].

ARTICLE III.

Compositions qui n'ont pas un rapport direct à l'Histoire de France.

I. Compositions Manuscrites.

Les autres Ouvrages Mss. de M. du Cange, & qui n'ont pas un rapport si direct à l'Histoire de France, ne sont, pour ainsi dire, que des excursions, & se sont trouvés formés comme d'eux-mêmes sans distraire l'Auteur de son objet principal. Par exemple, en travaillant sur la France, il avoit nécessairement mis en réserve beaucoup de choses qui convenoient à la Grande-Bretagne. On n'a trouvé qu'un carton qui a pour titre : *Mémoire pour la Noblesse d'Angleterre*, & qui semble annoncer beaucoup plus que ce qu'on y trouve; il contient cependant des morceaux fort curieux. 1. Mémoires pour la Noblesse d'Angleterre.

On a aussi les débris d'un volume intitulé : *Familles Germaniques*. On ne sait pas ce qu'il contenoit : on n'en a pu recueillir qu'environ quarante articles, que l'on doit à la générosité de M. d'Hozier de Serigni : on y trouve de grandes recherches ; par exemple, sur les *Marquis & Ducs d'Autriche*, sur les *Rois de Hongrie*, de *Bosnie*, d'*Esclavonie* & de *Carinthie* ; il y en a même sur les *Rois de Dannemarc*, sur les *Ducs de Frioul* & de *Spolete*, sur les Princes de *Salerne*, &c. 2. Familles Germaniques.

[a] Voyez, sur cette Famille, *Moréri*, nouv. édit. à l'article du Cange, & à l'art. de Relly, évêque d'Angers.

Il ne faut pas omettre des recherches en latin pour compoſer un *Traité des Oracles ;* il y a ſoixante-dix articles, & le fond de l'Ouvrage ſe trouveroit fait en raſſemblant les paſſages.

3. Traité des Oracles.

Telle eſt la méthode que M. du Cange a toujours ſuivie : ſes correſpondances épiſtolaires feront juger des facilités qu'il y trouvoit. Il liſoit beaucoup ; mais il ne liſoit que la plume à la main, & ne laiſſoit rien paſſer ſans l'extraire, pour peu qu'il lui parût intéreſſant. Ces ſortes d'extraits, à la vérité, étoient courts, mais précis : ce ne ſont que de ſimples notes ; mais ſi claires, que l'on s'y reconnoît aiſément, & qu'elles ne manquent jamais au beſoin.

On a évalué dans le Mémoire qui a paru en 1752, les noms de famille qu'on pouvoit tirer des écrits de M. du Cange, à quatre-vingt-mille. Ce n'en eſt peut-être pas la moitié, comme il eſt aiſé de s'en convaincre par l'inſpection d'un *répertoire* unique, & que l'on peut regarder comme la *Table générale de ſes lectures.* C'eſt un in-folio de mille pages, petit format, à la tête duquel on trouve une table des Auteurs imprimés & Mſſ. qui y ſont extraits : les pages de ce recueil ſont diviſées tantôt en trois & tantôt en quatre colonnes, chacune de ces colonnes a pour titre, quelquefois *Res*, quelquefois *Urbes*, ſouvent *Nomina ;* elles contiennent quarante à cinquante mots de hauteur, & un chiffre de renvoi au bout de chaque mot. Si l'on veut ſuppoſer que M. du Cange eût beſoin d'un nom qui fut, par exemple, dans Monſtrelet ; il cherchoit dans ſa table le feuillet où commençoient les extraits de Monſtrelet, & portant les yeux ſur les colonnes des noms, il y trouvoit celui qu'il cherchoit, & le feuillet du livre où il en étoit parlé : cela lui étoit ſi familier, qu'il ne demanda un jour que trois ou quatre heures pour fournir

les quatre-vingts paſſages, ou environ, qui ont ſervi à la confection de la fameuſe Diſſertation ſur le *portus Iccius* que l'on trouve à la ſuite du Joinville. Nous avons choiſi l'exemple de Monſtrelet, pour avoir occaſion de dire qu'il exiſte un cahier de mille à onze cents *corrections ſur les noms propres* répandus dans cet Auteur. Revenons au répertoire. Si d'environ trois-mille-cinq-cents colonnes que ce volume peut contenir, nous ſuppoſons qu'il y en ait deux-mille pour les noms; ce ſera deux-mille fois cinquante, ou cent-mille pour ce ſeul objet : diſons donc une fois pour toutes; quand on veut approfondir M. du Cange, on le trouve incompréhenſible.

II. Ouvrages Imprimés.

La plûpart des Ouvrages imprimés de M. du Cange, n'ont pas, à la vérité, un rapport direct à l'Hiſtoire de France; mais on ſait aſſez que les obſervations qui les accompagnent, tendent preſque toutes à en éclaircir les endroits difficiles.

On ne connoiſſoit de M. du Cange que le *Ville-Hardouin*, imprimé en 1657, in-fol. le *Traité hiſtorique du chef de S. Jean-Baptiſte*, imprimé en 1665, in-4°. le *Joinville*, en 1668, in-fol. & le *Cinnamus*, en 1670, in-fol. & l'on n'avoit aucune connoiſſance des autres travaux dont nous avons parlé juſqu'ici. Mais ces quatre Ouvrages, qui ſuffiroient ſeuls pour fonder la plus grande réputation, lui faiſoient déja aſſez d'honneur pour que M. Colbert ne l'oubliât point dans le nombre des Savants qu'il aſſembla en 1676, pour convenir des meſures à prendre ſur une collection des Hiſtoriens de France. On ne ſait ce que M. du Cange dit dans cette Aſſemblée, ni même s'il parla du projet qu'il avoit déja formé pour

une ſemblable collection; & il ſemble qu'on ne doit s'en prendre qu'à ſa modeſtie de ce que ſon ſentiment ne prévalut pas. Il eſt démontré, par tout ce qui a été dit juſqu'ici, & mieux encore par la conduite qu'a tenue depuis le ſavant Dom Bouquet, que ſes idées étoient ce qu'il y avoit de mieux à ſuivre. En effet, que ne devoit-on pas attendre, en pareille matiere, d'un homme qui, dès ſon plus bas âge, s'étoit fait le plus beau plan d'études ſur ce même objet? Il avoit préſents à l'eſprit les dix-ſept ſiecles écoulés depuis la naiſſance de J. C. & ceux qui ont précédé, juſqu'aux temps les plus reculés, où il ſoit parlé des Gaulois; &, d'après l'excellente diſpoſition de ſes recueils, il ne lui étoit plus poſſible de rencontrer en aucun Livre ou Mſſ. rien d'intéreſſant & de nouveau ſur notre hiſtoire, qui n'y trouvât naturellement ſa place.

Un Mémoire imprimé, dans la Bibliotheque du P. le Long, reproche à M. du Cange qu'*il ſoutint ſon ſentiment avec tant de fermeté, qu'il encourut la diſgrace du Miniſtre, & qu'il fut même privé pendant pluſieurs années de la penſion dont le Roi l'avoit gratifié.* Cette fermeté fut-elle une faute qu'on puiſſe reprocher à M. du Cange? Le Miniſtre eut-il raiſon de ſe fâcher? Voilà deux queſtions qui ſont au moins problématiques, puiſqu'elles portent ſur une fauſſeté évidente. M. du Cange ne fut pas privé d'une penſion, car il n'en avoit point alors: cette ſeule obſervation ſuffit pour faire conclure que ce récit doit être mis au nombre des fables; & on eſt par là diſpenſé d'approfondir les motifs qui ont pu y donner lieu: elle étoit cependant néceſſaire pour juſtifier M. du Cange, & pour enlever une tache faite mal à propos à la mémoire de M. Colbert. Ce Miniſtre étoit ſi peu indiſpoſé contre M. du Cange, que peu de temps après il lui demanda

un

un Mémoire ſur la collection de l'hiſtoire Byzantine, dont il lui propoſa de ſe charger; & il agréa en 1679 la dédicace des familles Byzantines, qui ne parurent qu'en 1680. Trois ans après la mort de M. Colbert ([a]), M. de Louvois fut curieux de voir le projet de M. du Cange ſur la collection des hiſtoriens de France : il eſt marqué au coin de la modeſtie; & il n'y parle qu'en doutant & en propoſant ([b]).

Nous nous ſommes arrêtés ſur l'année 1676, parce qu'elle fait une époque dans la vie de M. du Cange. Il avoit compoſé la carte généalogique des rois & maiſon de France à vingt ans, c'eſt-à-dire en 1630: à ne partir que de cette date, il avoit donc en 1676 employé au moins cinquante-ſix ans à l'illuſtration du nom françois, ſans être aidé de perſonne, pas même d'un ſecrétaire; car on ne remarque aucune main étrangere, ni dans ſes compoſitions, ni dans ſes tranſcriptions. Mais il nous reſte encore à le ſuivre dans les douze dernieres années de ſa vie.

Quoi qu'il ait pu être dit dans l'aſſemblée tenue chez M. Colbert, elle dut faire éprouver à M. du Cange un genre de mortification dont il n'y a point d'exemple. Aucun philoſophe, ancien ou moderne, n'avoit vu s'anéantir en un moment un travail de ſoixante années, ni s'évanouir un projet conçu pour ainſi dire dès l'enfance, fortifié par ſoixante années de réflexions, & de la bonté duquel il ne pouvoit ſe refuſer d'être intérieurement convaincu. Cet événement n'excita aucun murmure de la part de M. du Cange; il n'eſt pas revenu qu'il en ait jamais parlé; on ne trouve aucune trace de mécontentement dans ſes écrits; & cette journée,

([a]) Décédé le 6 Septembre 1683.

([b]) On a imputé à M. du Cange d'avoir voulu qu'on réimprimât la premiere partie de l'*Hiſtoire de Dupleix*, qu'on la traduiſît en latin, & qu'on fît imprimer le texte grec de *Planudes*, &c. Nous ne trouvons rien de tout cela dans ſon original.

qui fait aujourd'hui tant d'honneur à ſa mémoire, feroit reſtée dans l'oubli, ſans la fauſſe tradition que nous avons réfutée. Elle fixe notre attention ſur la modération de M. du Cange, & nous force à regarder cette vertu comme le trait le plus marqué de ſon caractere. Il avoit eu toute ſa vie pour point de vue la gloire & l'utilité de ſa patrie : ſans rien changer aux diſpoſitions de ſon cœur, ceci le détermina ſeulement à chercher d'autres moyens.

La premiere choſe que vraiſemblablement il fit, ce fut d'ouvrir ſon Nobiliaire, qui devoit être alors ſon ouvrage favori. Il déſira d'en faire, pour ainſi dire, le germe de quantité d'ouvrages ſur l'hiſtoire de France : il imagina pour cela de le propoſer en communication à tous les ſavants, & prit toutes les précautions poſſibles pour leur en faciliter l'uſage. Cela eſt évident par ce qui ſuit, & que lui-même a écrit à la tête de ce Nobiliaire ſous la date de 1676.

« Mémoires indigeſtes pour dreſſer un Nobiliaire de Fran-
» ce, tel que je l'avois commencé dans le vol. in-folio qui
» en contient une petite partie, & dans un autre in-4°. où
» j'avois voulu ranger les dignités qui requéroient moins de
» diſcours ([a]); mais comme cet ouvrage eſt trop vaſte, &
» que d'ailleurs je me ſuis trouvé engagé dans le Gloſſaire,
» j'en ai abandonné le deſſein. Ces mémoires ne ſont pour-
» tant pas inutiles, & on en peut aider ceux qui voudroient
» travailler à cette entrepriſe, & même ceux qui écri-
» vent les hiſtoires de leurs provinces. Il faut remarquer que
» la lettre R ſignifie un renvoi au vol. couvert de parchemin
» noir ([b]) dont je cote les pages qui renvoient aux auteurs
» qui ont fait mention de ces dignités.

([a]) On a parlé de ces deux volumes ci-devant *pages* 14 & 15.

([b]) Ce volume eſt le répertoire dont nous avons parlé *page* 22.

» Les lettres A, B, C, D, E, renvoient aux volumes de » mes recueils couverts en veau, marqués de ces lettres sur » le dos ([a]). »

M. du Cange, avant 1676, espéroit porter son *Glossaire latin* à deux vol. seulement ([b]). Il avoit pour cela un premier fond ; il n'avoit rien négligé dans ses immenses lectures. Lorsqu'il lisoit, par exemple, un cartulaire, il en tiroit les noms de lieux, pour la Géographie ; les noms propres, pour les familles ; les dates & les faits, pour l'Histoire ; les traits singuliers, pour les mœurs & les usages ; les mots introduits dans la langue latine par les auteurs du moyen âge, afin de les expliquer ; les mots surannés & devenus inintelligibles dans les langues modernes, mais sur-tout dans notre ancien gaulois, afin de les éclaircir : il en avoit fait autant pour la langue grecque, de sorte qu'il eût pu aisément former plusieurs ouvrages de ces différentes especes de matériaux. Mais quand il vit son grand projet échoué, il se jetta, comme il dit, dans le Glossaire latin, qu'il amplifia en y rangeant, au moyen de l'ordre alphabétique, un grand nombre d'articles, qui autrement eussent trouvé leurs places en différents endroits, & sur-tout dans l'Histoire de nos mœurs & usages. Ainsi, au lieu d'une dissertation que nous aurions eue, par exemple, sur les *avoués*, & à laquelle son Glossaire n'eût fait que renvoyer ; il y a jetté un article plus étendu sous le mot *advocatus* : au lieu d'une dissertation sur les *comtes*, il a fait un article du mot *comes* : il en est de même de *marescallus*, *senescallus*, & d'une infinité d'autres ; il ne lui en a coûté que de s'abréger & de se traduire en latin. Ce fut l'ouvrage d'environ deux années : car le Glossaire

([a]) On a fait connoître ces recueils *page* 18.

([b]) Voyez ses lettres à M. du Mont.

latin parut en 1678 ; & M. du Cange entra peu après en correſpondance avec M. Aniſſon, pour imprimer à Lyon, ſon *Gloſſaire grec*, qu'il eut à peine la ſatisfaction de voir paroître avant ſa mort.

Quoique le *Gloſſaire grec* ne ſoit pas d'un ſi grand uſage parmi nous, il n'en a pas moins de mérite aux yeux des vrais connoiſſeurs ; & malgré la ſimplicité de leurs titres, ces deux ouvrages ſont aſſurément les plus ſavants qu'on ait jamais vus. *Ceux qui en douteront*, diſoit feu M. le Procureur général, *qu'ils apprennent à les lire*. Au moins eſt-il certain que les Gloſſaires de M. du Cange ont produit un nouveau fond dans la république des Lettres, & qu'ils ſont devenus la matiere premiere de nombre d'ouvrages & de diſſertations, quoique les articles y ſoient communément moins digérés que dans le Nobiliaire : toutes les nations de l'Europe, & toutes les Académies s'en ſont enrichies plus ou moins, très-ſouvent ſans les citer ; & par une propriété qui leur eſt particuliere, on y a puiſé, on y puiſe continuellement, & ſi l'on peut ſe permetre un jeu de mots, on y puiſera toujours ſans les épuiſer jamais. M. de Fontenelles, qui ſe faiſoit un mérite de les avoir lus, y avoit reconnu ce caractere. Bayle, qui ne connoiſſoit aucun des Mſſ. de M. du Cange, avoit néceſſairement ſes Gloſſaires en vue, lorſqu'il oppoſoit *toutes les nations réunies au ſeul M. du Cange* ([a]). M. du Val, Bibliothécaire de S. M. I. écrivant à un de ſes amis & parlant de M. du Cange, s'exprime ainſi : « Vous ſavez que la ſuffiſance angloiſe & italienne, nous ont accuſés plus d'une » fois de négliger la profondeur & la ſolidité des ſciences, » pour courir après le bel eſprit. *Meſſieurs*, ai-je répondu à » ceux qui m'ont parlé ſur ce ton, *je ſerai de votre ſentiment*,

([a]) Préface du Dictionaire de Furetiere.

» *si, parmi vos auteurs, vous pouvez m'indiquer des génies*
» *plus profonds & plus transcendants que MM.* DE THOU &
» DU CANGE. »

M. du Cange étoit cependant bien éloigné de croire que ses Glossaires fussent des ouvrages parfaits. Lorsqu'on lui disoit qu'il y auroit nécessairement bien des fautes, il répondoit : *si vous les pouvez compter, l'ouvrage ne sera pas si mauvais ;* & lorsqu'au contraire on parloit des merveilles de son Glossaire latin, il disoit que *ce seroit un œuvre de quelque mérite, si l'on n'y trouvoit que mille fautes.* Il ne faut peut-être pas prendre son jugement à la lettre ; mais il faut encore moins s'en rapporter à quelques critiques répandues dans le *Valesiana*, dans le *Traité de l'usage des Fiefs*, & ailleurs : il est démontré que souvent ceux qui ont prétendu réformer M. du Cange, ont eux-mêmes fait des fautes dont plusieurs ont été relevées dans les suppléments qu'a donnés au public le savant abbé Carpentier ([a]). Ceci doit engager à quelque circonspection ceux qui se croient dans le cas de critiquer & de comparer M. du Cange.

On ne peut quitter les Glossaires sans dire un mot des doctes *préfaces* qui les accompagnent ; elles sont aussi des chefs-d'œuvre dans leur genre, soit pour le style, soit pour le fond des choses : il en faut dire autant de la *dissertation sur les médailles du Bas-empire*, & de la *préface du Glossaire de Philoxene*, imprimé en 1679. Ces quatre morceaux ne peuvent avoir d'autre défaut que d'exiger trop de connoissances dans un traducteur : sans quoi il est à présumer qu'on en auroit enrichi nos langues vulgaires. On pourroit encore parler de la *Grammaire de Portius* que M. du Cange a donnée à la tête du Glossaire grec ; du petit *Vocabulaire françois* qui

([a]) Voyez les articles JUDÆUS, FEUDUM, &c.

eſt à la fin, des *Tables*, &c. mais nous renvoyons aux livres mêmes, ou aux extraits qui en ont été donnés dans les différents Journaux. Nous ne nous arrêterons ſur les familles Byzantines, imprimées dès 1680, que pour rappeller à cette occaſion l'hommage qu'a rendu le ſavant comte de Buzin à la profonde érudition de M. du Cange. Le Journal des Savants s'en eſt occupé dans les mois d'Octobre, Septembre & Novembre 1749.

M. du Cange continua de faire imprimer en 1686 les deux vol. in-fol. des *Annales de Zonare*. Il eut la ſatisfaction de voir paroître en 1688 l'édition de ſon Gloſſaire grec, avec un ſupplément au Gloſſaire latin, peu de temps avant ſa mort, qui arriva le 23 Octobre de la même année, lorſqu'il étoit occupé de l'impreſſion commencée du vol. in-fol. de la *Chronique d'Alexandrie*. Il avoit auſſi projetté un travail, & commencé des *obſervations ſur le Grégoras* [a].

Il jouiſſoit alors, depuis un peu plus de deux ans, d'une penſion de 600 liv. qui lui avoit enfin été accordée en récompenſe des corrections qu'il avoit faites aux *Tables hiſtoriques & chronologiques de Roux*. Ce ſavant Avocat avoit affecté, dans pluſieurs points de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & ſur-tout à l'article des Papes, de favoriſer les idées des Proteſtants. Louis XIV ſouhaitoit la réformation de ces tables, & le chancelier Boucherat fit prier M. du Cange de s'en charger. Il s'en acquitta en moins de vingt jours avec une exactitude ſi ſurprenante, que, ſur le rapport qui en fut fait au Roi, il le gratifia ſur le champ de cette penſion. Ce n'eſt pas la ſeule marque de confiance en ſes lumieres, qu'ait donnée le Gouvernement. On a vu M. Colbert s'en

[a] On trouve ces obſervations dans l'édition que MM. Boivin & Capperonnier ont donnée de cet Auteur.

rapporter à lui pour une collection de l'histoire Byzantine. Lors de l'institution des Demoiselles de S. Cyr, M. du Cange fut consulté pour savoir s'il y avoit des exemples de semblables établissements. Il paroît par sa réponse qu'il en trouva trois : deux sont tirés de Capitolin ; le premier en la vie d'Antonin Pie, lequel établit, en l'honneur de l'impératrice Faustine sa femme, une assemblée ou congrégation de filles, nommées *Faustiniennes ;* le second exemple est dans la vie d'Antonin le philosophe, qui, ayant épousé Faustine, fille de la premiere, institua en son honneur une semblable congrégation de *nouvelles Faustiniennes ;* le troisieme exemple est tiré de Lampridius en la vie d'Alexandre-Severe, qui institua, en l'honneur de sa mere Mammée, des colleges ou congrégations de jeunes filles & de jeunes garçons, qui furent nommées *Mamméanes* & *Mamméens*. Ces trois établissements se trouvent avoir été faits par trois des meilleurs Empereurs qu'ait eus l'empire Romain.

Les établissements de la Flêche, de S. Cyr, & de l'Ecole Militaire, sont pareillement l'ouvrage de Henri le Grand, de Louis le Grand, & de Louis le Bien-aimé.

III. Correspondance épistolaire.

Après l'exposition que l'on vient de faire des compositions en tout genre de cet écrivain également profond & laborieux, il seroit bon, pour completter l'idée qu'il en faut prendre, de faire connoître les trésors qu'il répandoit dans ses lettres & dans ses conversations : nous n'avons pour juger de celles-ci que le trait de la dissertation sur le *portus Iccius ;* & l'histoire que chacun sait d'un curieux étranger qu'il renvoya au P. Mabillon & à MM. de Valois, & qui fut enfin obligé de revenir à lui.

Quant aux lettres, la perte ne s'en peut évaluer, & on ne peut ſuivre aucune correſpondance. Cependant ce qui en reſte eſt précieux, & ſuffit pour prouver que la modeſtie de M. du Cange alloit ſouvent à l'excès, & qu'on ne le conſultoit jamais envain : françois & étrangers, ſavants & amateurs, tous étoient bien venus : il ſatisfaiſoit à toutes les demandes, éclairoit tous ceux qui recouroient à lui, & ſembloit ne remplir qu'un devoir ; on auroit dit qu'il regardoit ſes connoiſſances comme le patrimoine commun de la République des Lettres. La facilité avec laquelle il les communiquoit étoit jointe au plus grand déſintéreſſement. M. Baluze rapporte dans la préface de l'ouvrage intitulé *Petri Caſtellani vita, &c.* la générosité avec laquelle M. du Cange lui avoit remis cet ouvrage. Un ſavant étant venu le conſulter ſur un projet dont il s'étoit occupé lui-même, M. du Cange lui fit préſent de tout ce qu'il avoit raſſemblé ſur cet objet ; & quand il fut parti, M. du Cange répondit tout uniment à ceux qui ſe récrioient ſur ſa générosité, *je ſerai ravi qu'il en profite ; il m'a paru avoir de bonnes idées, & c'eſt une matiere ſur laquelle je ne reviendrai plus.* Mais revenons à ſes correſpondances épiſtolaires.

Un Aumonier de la cavalerie du duc de Savoie, craignoit d'être oublié dans les familles Byzantines & d'être pris pour *un Potirone*, au lieu qu'il étoit Comnene : il écrivit à M. du Cange. Belle matiere à réflexion ! Un Comnene qui ſupplie un ſavant de lui conſerver ſon état (a) !

(a) Ce Comnene n'avoit rien à craindre, M. du Cange ne l'eût pas oublié : il ſavoit qu'un de ſes neveux étoit page chez Madame de Nemours. (V. la généal. des Comnenes de Savoie dans les familles Byzant. p. 199). Quelques lettres de ce Comnene ſont poſtérieures à 1680, & pourroient être conſultées en cas de réimpreſſion : il faudroit pareillement conſulter les lettres du P. Pierre Pouſſines, Jéſuite, ſi l'on réimprimoit l'*Alexiade* ; & une lettre de Dom Ignace de S. Antoine, Carme déchauſſé, ſi l'on réimprimoit le *Traité du Chef de S. Jean-Baptiſte.*

Les

Les connoiſſances en tout genre de Généalogies lui étoient familieres. M. de Feuquieres le remercioit d'avoir travaillé aux éclairciſſements de la ſienne : on apprend de M. d'Hozier, que M. du Cange a fourni pluſieurs illuſtrations à la maiſon de Boufiers, à laquelle il tenoit de près par ſon épouſe : François Faure, évêque d'Amiens, le remercie d'avoir prouvé ſa deſcendance du chancelier Favre.

M. le Procureur général, dont nous ne pouvons trop peſer le ſuffrage, choqué du propos d'un homme qui ſe vantoit & ajoutoit, *du Cange n'a pas dit cela*, lui répliqua : *M. du Cange ſavoit tout ; s'il ne l'a pas dit, c'eſt qu'il n'a pas voulu le dire.* L'hyperbole de ce propos diſparoît à la vue des lettres que recevoit M. du Cange : il paroiſſoit inſtruit de toutes les matieres ſur leſquelles on le conſultoit, comme s'il s'en fût occupé toute ſa vie. On voit M. Seguin (a) rendre hommage à ſon érudition, en fait de médailles : Mrs. Bouteroue (b) & le Blanc (c) admirer avec étonnement ſa ſagacité ſur les monnoies : & toute l'Académie de Caen, où étoient les Bochart, les Huet, & un P. Parvilliers, Jéſuite, (d) homme très-ſavant particuliérement en Arabe, être com-

(a) Doyen de S. Germain-l'Auxerrois & ſavant antiquaire. (V. *Moréri*, dern. édit.)

(b) Conſeiller de la cour des Monnoies, mort en 1674, auteur d'un livre intitulé *Recherches curieuſes ſur les monnoies de France*, in-fol. 1666. Il étoit queſtion d'une monnoie que ce ſavant prétendoit avoir été frappée à Vienne en Autriche ; & M. du Cange penſoit qu'elle l'avoit été à Vienne en Dauphiné.

(c) Fr. le Blanc, auteur du *Traité hiſtor. ſur les monnoies de France.* (V. *Moréri*, dern. édit.)

(d) Recteur du Collége de Caen. Il demanda par une lettre du 3 Mai 1667 l'explication de deux inſcriptions grecques, trouvées ſur la route d'Alep à la colonne de S. Siméon ſtylite ou aux environs, en allant vers l'Euphrate. M. du Cange répondit le 16 du même mois ; ſa lettre eſt longue, modeſte & ſavante : on trouve les inſcriptions copiées dans un de ſes recueils. Il fut remercié quinze jours après par le P. Parvilliers, qui lui apprit la mort de Bochart, arrivée dans la ſalle de l'Académie, comme il diſputoit ſur une ancienne monnoie d'Eſpagne, appellée *Marabotin*, ſur laquelle on peut voir le Gloſſaire latin. Le P. Parvilliers continue dans d'autres lettres ſes remerciements à M.

me en extase vis-à-vis de ses réponses & des explications qu'elles contenoient sur des inscriptions grecques, sur des monnoies espagnoles, sur des traits d'antiquité, & sur d'autres particularités; ils tiroient tous à l'envi copie de ses lettres.

On a malheureusement perdu toute la correspondance du voyage que firent en Italie D. Mabillon & D. Germain ([a]).

Dans la seule ville de Dijon, il étoit en commerce de lettres avec le célebre M. de la Mare ([b]), avec Mrs. Nicaise ([c]), David ([d]) & de Chevanes ([e]). Toutes ces correspondances curieuses sont tronquées; mais toutes établissent combien M. du Cange étoit communicatif & désintéressé.

Dom Luc d'Acheri ([f]), le remercie des Généalogies de Baudouin d'Avesnes, qu'il a fait imprimer dans le septieme tome du *Spicilege :* les lettres du fameux P. Papebroch sont remplies de questions & de remerciements au sujet des éclaircissements & des secours que M. du Cange lui fournissoit pour les *Actes des Saints.* Le P. la Carry, Jésuite ([g]), le remercie pareillement de ses Mémoires sur les *comtes de*

du Cange, & s'étend sur le mérite de M. Huet, qui s'occupoit de l'impression d'Origene. On apprend par ces mêmes lettres, que M. de Chamillard avoit écrit à M. Colbert de faire venir à Paris le P. Parvilliers, pour y enseigner l'Arabe.

([a]) Depuis 1683 jusqu'en 1685.

([b]) Conseiller au Parlement de Dijon. Il y a ici une lettre de M. du Cange, qui contient beaucoup de particularités sur le célebre Cujas.

([c]) Les lettres de M. Nicaise, traitent principalement de l'Histoire Byzantine.

([d]) M. David travailloit sur la supputation de la Pâque : il y a deux réponses de M. du Cange, qui seules feroient preuve de son extrême facilité à communiquer.

([e]) On peut consulter le *Moréri*, dern. édit. sur M. de Chevanes. Ses lettres à M. du Cange, ainsi que celles de M. David, sont imprimées à la suite du *Chevanœana*, au tome second des Mémoires de Bruys. On a exténué les premieres par le retranchement de toutes les personnalités. On y voit que M. du Cange promettoit à M. de Chevanes une Dissertation, pour lui prouver que le travail manuel des Moines n'excluoit pas la composition, & que c'étoit outrer la regle que de vouloir les réduire à n'être que de simples copistes : on sait que le P. Mabillon a depuis traité cette matiere.

([f]) Par lettre du 28 Avril 1666.

([g]) Par lettre du 28 Sept. 1675.

Rhodez & ſur les *vicomtes de Carlat*, dont il paroît faire très-grand cas.

M. Toubeau, à Bourges, demandoit du ſecours à M. du Cange, *comme à un homme*, dit-il, *qui me peut plus donner que qui que ce ſoit dans le royaume.*

M. de Chambourg, à Orléans, s'adreſſoit à lui pour ſavoir de quel temps pouvoient être nos traductions françoiſes du code, des inſtitutes de Juſtinien, & des décrétales de Grégoire IX. Il finit par des queſtions ſur les anciennes coutumes d'Orléans.

On ſeroit tenté de s'arrêter ſur les lettres de M. Dorans chanoine de Senlis, tant elles ſont ſingulieres : *Vous ſouffrirez*, dit-il, *un inconnu, ſi vous faites réflexion que, les fontaines étant publiques, chacun a droit d'y aller, & que l'indigence du pauvre ne peut mieux s'accommoder que de l'abondance du riche ;* il demande par une premiere lettre, des inſtructions ſur les *princes de Valachie* & de *Moravie;* ſur les *différents poſſeſſeurs des Etats qui ſont aujourd'hui dans la maiſon d'Autriche & ſitués en Allemagne*, comme *Tirol*, *Styrie*, *Carinthie*, *Carniole*, *Vindiſche*, &c. *avec tous leurs changements de maîtres, & les révolutions arrivées par les partages faits en cette Maiſon juſqu'à préſent ;* de plus *un auteur qui ait décrit les princes qui ont poſſédé la Toſcane non eccléſiaſtique depuis Charlemagne ;* & enfin *un hiſtorien françois qui ait traité* ex profeſſo *des comtes de la Marche & de Saintonge.* On apprend par une ſeconde lettre, qu'il a été pleinement ſatisfait.

Nous pourrions étendre la liſte des ſavants qui conſultoient & remercioient M. du Cange. On y trouveroit M. Sauval, le célebre préſident de Boiſſieu, Dom Baſtide, religieux de S. Germain d'Auxerre, M. du Trouſſet de Valincourt, & pluſieurs autres. Nous y verrions, en 1686, le fameux Leib-

nitz rendre hommage comme les autres aux lumieres & à l'honnêteté de M. du Cange : celui-ci avoit compris, dans une converſation avec M. Broſſeau, que M. de Leibnitz étoit embarraſſé ſur certains points obſcurs, tels que la comteſſe Mathilde, un Guelphe, les Azons d'Eſte, &c. il lui fit paſſer ce qu'il avoit d'éclairciſſements ſur ces matieres ; & on a lieu de penſer qu'il fit cet abandon ſans réſerve, car on ne trouve rien dans ſes Mſſ. qui ſoit important ni ſuivi ſur ces grands objets ; on ignoreroit même ce trait de généroſité ſans la lettre de M. de Leibnitz, où il lui dit : *Je trouve votre courtoiſie auſſi grande que votre érudition, que toute la terre connoît aſſez..... vos remarques ſont conſidérables & pourront ſervir à pouſſer plus loin nos conjectures*, &c.

Quinze lettres de M. du Cange à M. du Mont, Conſeiller à Amiens, méritent notre attention : elles nous font connoître un ſavant, dont M. du Cange faiſoit très-grand cas, & dans le cabinet duquel il avoit trouvé bien des choſes qui n'étoient pas alors chez le Roi : ces lettres ſe trouvent accompagnées d'une belle & curieuſe diſſertation ſur une inſcription antique de l'abbaye de S. Acheul près d'Amiens ([a]).

CONCLUSION.

Le Journal des Savants a fort bien obſervé que l'énumération de cette quantité prodigieuſe d'ouvrages confirme & ſurpaſſe même tous les éloges que les ſavants ont donné à

([a]) Cette inſcription ſe voit aujourd'hui au cabinet de ſainte Genevieve. On doit ces lettres & la diſſertation qui y eſt jointe, aux recherches de M. le Couvreur de Boulinvillers, avocat au Bailliage d'Amiens. Toutes les autres lettres qu'on a pu recueillir de M. du Cange, ſont le fruit des attentions que M. le Chancelier d'Agueſſeau a bien voulu prendre, en écrivant dans tout le royaume & au dehors ; le produit néanmoins n'a pas répondu à ſon zele.

M. du Cange pendant ſa vie & depuis ſa mort. Nous ne pouvons répondre à la queſtion faite dans ce même Journal, d'après M. du Val, Bibliothécaire de S. M. I. *Comment M. du Cange a-t-il pu avoir tant penſé, tant lu, tant écrit, & avoir été cinquante ans marié?* La ſurpriſe augmente, ſi l'on ajoûte qu'il a eu dix enfants, & qu'il s'eſt occupé de leur éducation comme ſi ç'eût été ſon unique ſoin : il a eu l'avantage d'être ſecondé en cette partie par une épouſe du premier mérite, & dont on n'a jamais parlé que pour en dire du bien. Il trouvoit du temps pour tout; & l'on voit qu'il s'eſt toujours conduit en bon & honnête pere de famille, tenant exactement ſon livre journal, & prenant ſoin de ſes affaires domeſtiques. Sans ambition & ſans prétention, il mettoit tous ſes ſoins à poſſéder ſon ame & à ne point altérer ſon indépendance. Il n'a jamais ſongé à rendre ſa fortune meilleure ; il penſoit qu'un homme de lettres n'avoit rien à déſirer, lorſqu'il étoit maître de ſon loiſir, qu'il avoit de quoi vivre & de quoi acheter des livres.

Il avoit trouvé dans le cours de ſes recherches une quantité de titres originaux qui aidoient à remonter ſa famille au temps du ſiege de Calais en 1347, & qui prouvoient qu'elle avoit été employée à la défenſe du ſiege; qu'après la priſe de la ville, elle en avoit été chaſſée par les Anglois, & enſuite dédommagée & récompenſée par nos Rois pendant plus d'un ſiecle, pour les ſervices militaires du temps & en conſidération de ceux des temps paſſés : on ne ſait comment il lui en eſt échappé un mot dans ſon hiſtoire de Calais ; & ces titres, qui ſont les ſeuls qu'il n'ait pas bien indiqués, n'ont été trouvés, lus, & mis en œuvre, que plus de cinquante ans après ſa mort (a).

(a) M. du Cange a traité ceci avec tant de négligence, que, pour cette

M. du Cange aimoit la paix au point qu'un jour il se mit à genoux devant un homme qui lui vouloit faire un procès. Mais si son désintéressement n'a pu le mettre à couvert de ce genre de persécution, il s'est alors surmonté : il a composé lui-même ses mémoires, & les a soutenus d'autorités & de preuves, comme ses autres ouvrages.

Enfin il passe pour constant qu'on ne l'interrompoit jamais, & qu'il savoit se prêter à la société, même pour les parties de jeu en usage de son temps. Il dit dans ses lettres à M. du Mont, *qu'il avoit du temps de reste*. Cela ne peut se concevoir, qu'en supposant, comme il est vrai, des études commencées de très-bonne heure. En effet, il savoit le grec à treize ans ; nous avons vu qu'il étoit très-instruit à l'âge de vingt ans, & que même son projet sur l'histoire de France étoit déjà formé, & vrai-semblablement de concert avec son pere. On a remarqué que le mérite du pere de M. du Cange, avoit singuliérement paru dans la bonne éducation de ses enfants : M. du Cange avoit effectivement cinq freres, qui se

fois, on pourroit le soupçonner de n'avoir pas lu. Ces titres prouvent bien au delà de ce qu'il a rapporté : on y voit que cette famille tenoit un grand état à Calais & dans les environs au temps du siege, & que long-temps auparavant elle occupoit un rang distingué dans la haute Noblesse ; puisque le premier qu'on en trouve, est dit *Sergent d'armes du Roi*, qualité alors très-relevée, & dont les plus grandes maisons n'oublient pas de se décorer. Le fils & le petit-fils de ce Sergent d'armes, furent employés à la défense du siege, & furent chassés après la prise de la ville, avec perte de tous leurs biens : ils obtinrent différents dédommagements de nos Rois, qui leur marquerent en plusieurs occasions une confiance distinguée, mais sur-tout en donnant au pere la prévôté de Montreuil par préférence sur Thomas de Renti, écuyer, frere de Oudart de Renti, chevalier ; & en accordant en même temps la châtellenie à son fils aîné : on voit de quelle importance étoient ces deux postes dans des circonstances aussi critiques. Leurs descendants ne subsisterent pendant plus d'un siecle que des bienfaits de leurs Souverains, qui, en leur accordant différentes graces, ont toujours mis en considération les services rendus à Calais par leurs ancêtres. Le défaut de fortune & le service continuel, les réduisit à la derniere misere sur la fin du quinzieme siecle ; c'est environ le temps de leur établissement dans la ville d'Amiens.

ſont tous diſtingués, & dont on auroit parlé, diſoit M. Baluze, s'ils n'avoient pas eu M. du Cange pour frere.

Il falloit encore que M. du Cange travaillât avec une grande facilité, ſoutenue d'une mémoire heureuſe, enſorte qu'il n'avoit plus qu'à ſe vérifier; choſe qui lui étoit aiſée par la méthode de ſes recueils, qui produiſoit ſon exactitude.

Il faiſoit très-peu de cas de ſes Ouvrages. M. Aniſſon le preſſoit ſouvent & en différents termes, de mettre la derniere main à ſon Gloſſaire grec : *Un homme de votre mérite vaut tous mes ſoins; & je m'en croirai très-bien payé, ſi vous êtes content. Je ſuis bien réſolu de n'épargner ni ſoins ni argent pour les ouvrages de l'importance de celui de l'illuſtre M. du Cange :* enfin il le prioit de n'être point ſi modeſte & ſi retenu ſur la perte que feroit la République littéraire, s'il ne mettoit pas la derniere main à ſon Gloſſaire grec. Tout cela n'étoit pas ſuffiſant : M. Aniſſon fut obligé de lui faire ſentir que ſon peu d'ardeur pour ſes ouvrages, expoſoit ſon Libraire à des riſques, eu égard aux grandes dépenſes & à l'impoſſibilité de trouver quelqu'un qui oſât s'en charger. Cette exhortation fut la derniere [a].

M. du Cange penſoit de même de ſes autres ouvrages; on en trouve la preuve dans ſes écrits, dans ſes lettres, & dans

[a] Les lettres du célebre Aniſſon, libraire à Lyon, ſont plus ſuivies que toutes les autres, & ſeroient d'un grand prix ſi l'on avoit les réponſes. On y apprend que l'établiſſement de M. Aniſſon à Paris, eſt dû en premiere origine aux ſoins & aux attentions de M. du Cange, qui fit connoître au chancelier Boucherat & à M. le Pelletier, tout le mérite & toute la capacité de ce ſavant libraire, qui s'exprimoit ainſi dans une lettre du 13 Juillet 1686, *Je ne connois que vous d'effectif à Paris.*

Outre le Gloſſaire grec, M. Aniſſon avoit obtenu de M. du Cange un plan très-fort à ſon gré pour une édition complette du *Calepin*, & il lui propoſoit encore un *Lexicon purioris latinitatis :* ces beaux projets furent interrompus par la maladie, & enfin par la mort de M. du Cange. On trouve dans les lettres de M. Aniſſon nombre de traits ſinguliers; il connoiſſoit bien les hommes.

celle de ſes amis : « Je ne ſonge, diſoit-il, qu'à m'amuſer ; ceci » n'eſt point *publici ſaporis, clauſum domi manebit, mihi cano » & muſis* ; » & autres propos ſemblables. S'il pouvoit être permis de deviner ; nous dirions que travaillant ſans intérêt & pour fuir l'oiſiveté, & de plus aimant la paix & la tranquillité, il a toujours cherché à traiter des matieres où il ne rencontreroit perſonne. Il n'a jamais compté ſur le ſuccès qu'ont eu ſes Gloſſaires & ſes autres ouvrages : il diſoit qu'il ne falloit que des yeux & des doigts pour en faire autant & plus ; il étoit ſi prévenu, qu'il n'en connoiſſoit pas le mérite.

Terminons l'ébauche du portrait de ce grand homme, en rapprochant trois traits qui doivent le caractériſer : une *modeſtie extrême*, un *prodigieux ſavoir*, & un *grand attachement pour ſa patrie*, dont l'illuſtration l'a conſtamment occupé.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, un manuſcrit intitulé : *Mémoire Hiſtorique pour ſervir à l'éloge de Charles Dufreſne, Sieur du Cange, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui doive empêcher l'impreſſion d'un Ouvrage ſi utile à la République des Lettres. A Paris, ce 24 Juillet, 1766.

PONCET DELAGRAVE.

DE L'IMPRIMERIE DE L. F. DELATOUR, rue Saint Jacques. 1766.

TABLEAU ANALYTIQUE DES COMPOSITIONS DE M. DU CANGE.

- *Les compositions de M. du Cange*
  - *relatives à l'Histoire de France*
    - *1.° à l'Histoire de France en général*
      - *Projet d'une collection des historiens de France.*
      - *Carte général. des Rois et maison de France.*
      - *Géographie de la France.*
    - *2.° à l'Histoire de France divisée en époques*
      - I. *État des Gaules avant les Romains*
      - II. *État des Gaules sous les Romains*
      - III. *État de la France sous la 1.re race*
      - IV. *État de la France sous la 2.e race*
      - V. *État de la France sous la 3.e race*
        - *l'auteur y distingue deux époques subalternes,*
          - VI. *les Croisades*
            - *Histoire des familles d'Orient*
            - *Histoire des familles Normandes*
            - *Nouvelle édition Mss. du* Ville-Hardouin *et de l'Histoire de Constantinople*
          - VII. *le règne de S.t Louis rempli par le* Joinville *impr. en 1668. in fol.*
    - *3.° à la Noblesse et autres ordres du royaume*
      - *Nobiliaire de France ou Histoire des grands fiefs.*
      - *Histoire des dignités*
      - *Traité du droit des armoiries &c.*
      - *Armorial général*
  - *relatives à l'Histoire de la Picardie*
    - *Manuscrites*
      - *Géographie de la Picardie*
      - *Nobiliaire de Picardie*
      - *Histoire de la ville d'Amiens, de ses comtes &c.*
      - *Histoire des comtes de Montreuil, des comtes de Ponthieu &c.*
      - *Histoire des évêques d'Amiens.*
    - *Imprimée: Traité hist. du chef de S. Jean-Bapt. 1665. in 4.°*
  - *qui n'ont pas un rapport direct à l'Histoire de France*
    - *Manuscrites*
      - *Mémoires pour la noblesse d'Angleterre*
      - *Familles germaniques*
      - *Traité des oracles.*
      - *Recueils sur toutes sortes de matières.*
    - *Imprimées*
      - Jo. Cinnami hist. *&c. 1670. in fol.*
      - Gloſſar. med. et inf. lat. *1678. in fol. 3. vol.*
      - Cyrilli, Philoxeni *&c.* gloſſaria *1679. in fol.*
      - Historia Byzantina *&c 1680 in fol.*
      - *Lettre à M. Wion d'Herouval. 1683. in 4.°*
      - Jo. Zonaræ annales. *&c. 1686. in fol. 2. vol.*
      - Gloſſar. med. et inf. græc. *1688. in fol. 2 vol.*
      - Chronicon paſchale *&c. 1689. in fol.*
      - *Observations sur le* Grégoras *impr. en 1702.*
    - *On peut joindre ici les Correspondances épistolaires Mss.*

